

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 467

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 181120

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : 33ème édition de la Fête du Livre de Saint-Etienne - Désignation des lauréats et attribution des
prix littéraires 2018 - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 467

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 181120

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : 33^{ème} édition de la Fête du Livre de Saint-Etienne - Désignation des lauréats et attribution des prix littéraires 2018 - Approbation

□ **Rappel et Références :**

La 33^{ème} édition de la Fête du Livre de Saint-Étienne s'est déroulée du 11 au 14 octobre 2018 avec pour identité principale "Les Mots en scène, Mots en Danse, Mots en Magie et Mots en Bouche". Dans la perspective d'atteindre au plus près son objectif de développement de l'accès au livre et à la lecture en direction d'un public large, de tout âge, la manifestation a déployé une programmation riche et diversifiée incluant dédicaces, débats thématiques, lectures, conférences, ateliers, masterclass, spectacles, expositions et Prix littéraires.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville de Saint-Etienne a décerné plusieurs Prix afin de couronner la manifestation et assurer son rayonnement dans le monde littéraire.

C'est ainsi que vendredi 12 octobre huit Prix littéraires ont été décernés lors d'une soirée organisée à l'auditorium du Groupe Casino, partenaire de la Fête du livre :

- le Grand Prix de Littérature de la Ville de Saint-Étienne 2018,
- le Prix BD STAS Ville de Saint-Étienne 2018,
- le Prix Littéraire Jeunesse Ville de Saint-Étienne 2018,
- le Prix des Étudiants de l'Université Jean-Monnet 2018,
- le Prix Maison Thomas Lucien Neuwirth Ville de Saint-Étienne 2018,
- le Prix Claude Fauriel 2018,
- le Prix Charles Exbrayat 2018.
- le Prix Club de la Presse et de la Communication Saint-Etienne Loire 2018.

□ **Contenu :**

Parmi les prix décernés, trois récompenses font l'objet d'une dotation provenant de la Ville. Ces trois Prix décernés au nom de la Ville et dotés par la collectivité sont :

> **Le Grand Prix de la Ville de Saint-Étienne**, qui récompense une oeuvre douée de créativité et d'originalité, a été décerné à Vanessa SCHNEIDER pour son roman "*Tu t'appelais Maria Schneider*" publié aux éditions Grasset, pour un montant de 8 000 €

> **Le Prix BD STAS Ville de Saint-Étienne**, qui récompense un talent incarné par la créativité du scénario et l'originalité du traitement illustratif a été décerné à Toni CARBOS pour la bande dessinée *Le dernier lapon* aux éditions Sarbacane, pour un montant de 3 000 €

> **Le Prix Littéraire Jeunesse Ville de Saint-Étienne**, récompense un ouvrage parmi une sélection de 5 livres réalisée par un comité de lecture composé de libraires, de médiathécaires, de l'équipe d'organisation de la Fête du Livre et de personnalités issues de l'Inspection d'Académie, a été décerné à Marie LENNE-FOUQUET pour son roman "*Mon ami de la jungle*" aux éditions Kilowatt, pour un montant de 1 000 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 12000 € dont personnel mis en oeuvre

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	12 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

En conséquence il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la répartition de ces prix et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents afférents.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2018 - chapitre 67 - article 6714
Résultat du vote : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE